

LA REVUE NOUVELLE

LA CHINE SORT DE L'OMBRE

Immigrants dans leur propre pays

Un des problèmes centraux qui ont accompagné le processus de réformes mises en route depuis l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping (décembre 1978) a été le système de *hukou* (résidence), à savoir la division rigide entre résidents urbains et ruraux. L'origine du système, conçu pour protéger les emplois et le niveau de vie des habitants des villes, remonte à la fin des années cinquante, époque où les Chinois ont été progressivement « fixés » non seulement à leur environnement d'origine (urbain ou rural), mais aussi à leur lieu de travail: « unité » (*danwei*) en ville et commune populaire (*renmin gongshe*) à la campagne. En 1978, 82,08 % de la population totale du pays avait un *hukou* rural.

PAR BRUNO ROELANTS ET CLAUDIA SANCHEZ BAJO

Le *hukou* est inscrit sur la carte d'identité de chaque citoyen. Il est lié exclusivement au lieu de résidence d'origine, et non à une activité économique. Cependant, tous les résidents de la campagne étaient traditionnellement vus comme des agriculteurs, et non des « travailleurs ». Avoir un *hukou* rural signifiait donc ne pas être un « travailleur » et, par conséquent ne pas avoir accès aux mêmes droits et au même statut politique. En effet, jusqu'au milieu des années quatre-vingt, les *danwei* en ville ne pouvaient pas licencier les travailleurs, et le *hukou* citadin donne toujours l'accès à la prévoyance sociale, au logement, y compris l'achat d'appartements bon marché, l'école primaire gratuite pour les enfants, etc. De plus, les familles urbaines vivant en dessous du seuil de pauvreté ont droit à une aide de base du gouvernement local. Le *hukou* rural ne donne droit à rien de tout cela. En principe, il n'y a pas d'autorisation à travailler de façon stable en ville ni de droit au contrat de travail, avec toutes ses conséquences. Selon divers auteurs, le traitement discriminatoire est pire encore dans le secteur privé.

LA REVUE NOUVELLE

LA CHINE SORT DE L'OMBRE

Les réformes de Deng Xiaoping, en introduisant une économie de marché, ont introduit également un besoin croissant de mobilité du travail. Cependant, les zones rurales chinoises sont caractérisées par un très important sous-emploi endémique, phénomène lié à l'importante pression sur la terre que connaît la Chine (trois fois moins de terres arables par habitant qu'en Inde), ainsi qu'au système de résidence lui-même, qui a maintenu à la campagne pendant plus de trente ans des dizaines de millions de personnes qui auraient sans doute déjà immigré vers les villes si elles avaient pu. Le sous-emploi rural, à son tour, a entraîné la fantomatique menace d'une « armée de travailleurs migrants ruraux », que le gouvernement n'a cessé de brandir dans les années quatre-vingt et nonante, avec toutes les conséquences sociales possibles (chômage incontrôlé, bidonvilles, criminalité, etc.).

Pourtant, les autorités ont autorisé de façon de plus en plus permissive la présence de travailleurs ruraux temporaires dans les villes, surtout dans la construction, ce qui a permis l'utilisation d'un réservoir de main-d'œuvre quasi inépuisable, flexible, et très bon marché, pour la réalisation des grands projets d'infrastructure rendus nécessaires par les réformes économiques, comme la reconstruction presque totale de Shanghai. À la fin du ^{xx}e siècle, près de cent millions de résidents ruraux étaient ainsi arrivés dans les villes.

Avec le processus de privatisation (sur lequel nous revenons plus en détail dans ce dossier¹), il existe en Chine des économies multiples encadrées par une grande diversité régionale. Les opportunités d'emploi se sont diversifiées, mais le vieux système institutionnel de *hukou* reste en place. De plus, même s'il est en préparation, il n'existe pas encore de système national de sécurité sociale qui puisse remplacer les services assurés par le *hukou*. Cependant, la nécessité d'une réelle mobilité du travail et des talents, conjuguée à l'embarras d'un État officiellement socialiste qui considère ses ressortissants ruraux pratiquement comme des travailleurs immigrés d'un autre pays, plaide pour une réforme progressive du système.

Ainsi, la migration est mieux reconnue mais il s'agit de contrôler les flux. Il serait déjà possible, dans certains endroits, de transformer un *hukou* rural en *hukou* urbain, ou d'en acheter un. La zone de développement de Dalian donne des « certificats de talent » à la place du *hukou* urbain. Quelques villes ont commencé à étendre les services d'assurance de travail et autres aux immigrés ayant un *hukou* rural. Ceci implique qu'en principe tout travailleur ayant une résidence rurale est en droit d'obtenir un emploi permanent en ville et de pouvoir jouir des mêmes droits que ses collègues urbains.

Du coup, ce sont les autorités locales qui ont réagi pour protéger leurs résidents. Ainsi le gouvernement national a dû négocier avec la ville de Pékin sur une série de secteurs transitoirement « protégés » pour les résidents de la capitale, comme le travail (peu épuisant, donc prisé) de conduction des ascenseurs. En 2000, Pékin maintenait la prohibition de travail aux immi-

¹ Lire l'article « Privatisation massive: la Chine des années nonante » dans ce même numéro page 62.

LA REVUE NOUVELLE

LA CHINE SORT DE L'OMBRE

grés dans huit secteurs (banque, assurance, poste, publicité, information, informatique, services de voyages, et immobilier). Le système est donc en train de se désagréger progressivement, ce qui rationalisera le marché et la mobilité du travail mais rendra également plus aigu et visible le problème croissant du chômage urbain, qui accompagne le phénomène de la privatisation. En ce début de *xxi^e* siècle, les chômeurs urbains sont estimés entre 25 et 40 millions et les ruraux entre 100 et 150 millions. Les travailleurs migrants ruraux devraient atteindre les 60 millions.

Finalement, au Congrès du Parti 2002, les leaders politiques ont officiellement reconnu que la tâche la plus urgente est d'améliorer le niveau de vie dans les zones rurales, y compris les migrants et les travailleurs ruraux, à travers la notion directrice d'une « société modérément affluente » (*xiao-kang*, littéralement « petit confort »). Ce « petit confort » est ainsi devenu le mot d'ordre des prochaines années pour la société entière.

Bruno Roelants et Claudia Sanchez Bajo

Bruno Roelants a passé huit années en Chine (1986-1994) en tant que coordinateur de Frères des hommes dans ce pays, et est resté depuis lors continuellement en contact avec des organisations et des entreprises coopératives chinoises dans le cadre de Cicopa (Organisation internationale des coopératives de production industrielle, artisanale et de services) dont il est devenu secrétaire général l'an dernier.

Claudia Sanchez Bajo est politologue et a défendu aux Pays-Bas une thèse de doctorat en études du développement sur le rapport entre acteurs entrepreneuriaux et systèmes d'intégration régionale. Elle est actuellement responsable de la recherche d'E.C.G. (European Association of Cooperative Groups).

Les deux auteurs ont accompli en novembre 2002 une mission en Chine sur les entrepreneurs dans le cadre de l'O.I.T. : une grande partie des données de cet article ont été recueillies au cours de cette mission.